

## PRESENTATION DES TARIFS

### Cotisation annuelle - Hiver 2024/2025 & Eté 2025

FORMULE A – RISOUL RESA ONLY
<p><b>110€ TTC</b></p> <p><i>+12% TTC de commission par location semaine</i>  <i>(la commission s'applique à 9.6% TTC en cas de court séjour)</i></p>
<p><b>La Formule A comprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les services de la centrale de réservations « Risoul Résa »</li> </ul>

FORMULE B – RISOUL PAP		
<i>En fonction de la capacité de votre meublé</i>		<i>Supplément par meublé supplémentaire*</i>
Meublé de 1 à 5 couchages	<b>250€ TTC</b>	<b>90€ TTC</b>
Meublé de 6 à 8 couchages	<b>350€ TTC</b>	<b>100€ TTC</b>
Meublé de 9 couchages et +	<b>450€ TTC</b>	<b>110€ TTC</b>
<b>INFORMATION IMPORTANTE</b>		
<p>Pour les propriétaires disposant de plusieurs meublés, la cotisation de base s'effectue sur le meublé ayant le plus de couchages.</p> <p><b>A titre d'exemple :</b> Si vous avez 2 meublés, le 1<sup>er</sup> de 8 couchages et le 2<sup>nd</sup> de 4 couchages, le calcul de la cotisation est le suivant :</p> <p><b>300€ + 90€ = 390€ TTC</b></p> <p><i>*Le supplément s'applique uniquement aux propriétaires disposant de plusieurs meublés</i></p>		
<p><b>La formule B comprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le référencement en ligne sur le site risoul.com dans la rubrique hébergeur de particulier à particulier</li> <li>Le référencement sur la brochure papier dans la rubrique hébergeur de particulier à particulier avec une annonce personnalisée par le propriétaire</li> </ul>		

## PRESENTATION DES TARIFS

### Cotisation annuelle - Hiver 2024/2025 & Eté 2025

FORMULE C – TOUT COMPRIS
<p><b>180€ TTC + Nbre de couchage X 24€ TTC</b>            +12% TTC de commission par location semaine  <i>(la commission s'applique à 9.6% TTC en cas de court séjour)</i></p>
<p><b>EXEMPLE DE CALCUL</b></p> <p>Pour un propriétaire ayant 1 meublé de 4 couchages : <b>180€ + (4x24€) = 276€ TTC</b></p> <p>Pour les propriétaires disposant de plusieurs meublés, la cotisation de base RESTE inchangée mais le nombre de couchage s'applique et augmente en conséquence :</p> <p><b>A titre d'exemple</b> : Si vous avez 2 meublés, le 1<sup>er</sup> de 8 couchages et le 2<sup>nd</sup> de 4 couchages, le calcul de la cotisation est le suivant :</p> <p><b>180€ + (12 x 24€) = 468€ TTC</b></p>
<p><b>La formule C comprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les services de la centrale de réservation « Risoul Résa »</li> <li>• Le référencement en ligne sur le site risoul.com dans la rubrique hébergeur de particulier à particulier</li> <li>• Le référencement sur la brochure papier dans la rubrique hébergeur de particulier à particulier avec une annonce personnalisée par le propriétaire</li> </ul>